



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : AIN

Référence : 1000543746

Discipline : L1411 - S.I.I. Architecture et Construction (L1411)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0011326L

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent de la Côtère

Commune : LA BOISSE

Adresse : 270 CHEMIN DU GRAND CASSET 01120 LA BOISSE

Courriel : ce.0011326L@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Enseignement en STI2D, enseignement transversal et enseignement spécifique « Architecture et Construction »

Missions

La section STI2D a ouvert à la rentrée 2024. Les laboratoires de STI2D et en particulier celui d'architecture et construction sont à mettre en place. Choix du matériel de prototypage et des systèmes d'études pour la partie AC. Organisation des locaux. Travail en équipe sur la partie transversale de STI2D et mise en place de la partie spécifique AC.

Compétences requises

Travailler en équipe

Avoir de bonnes connaissances du domaine de l'architecture et construction. Maîtriser les matériels et les systèmes de l'enseignement spécifique AC. Par exemple :

* Génie civil et construction :

- Techniques de construction et matériaux de bâtiment (béton, acier, bois).
- Modélisation et simulation des structures (RDM, logiciels BIM).
- Notions de thermique, d'acoustique et de confort des bâtiments.

*Sciences de l'ingénieur appliquées au bâtiment :

- Résistance des matériaux (RDM).
- Conception et dimensionnement des structures.
- Énergies renouvelables appliquées au bâtiment (énergie solaire, isolation thermique).
- Domotique et smart building.

* Outils et logiciels spécialisés :

- Logiciels BIM (Revit, ArchiCAD, AutoCAD) pour la conception architecturale.
- Simulation numérique : Ansys, SolidWorks, Robot Structural Analysis.
- Programmation et automatisation : Arduino, Python, LabVIEW pour la gestion des bâtiments intelligents.

*Normes et réglementations :

- Réglementation thermique (RT 2012, RE 2020).
- Réglementation parasismique et normes de construction.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.